



Extract of Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Tribune-soutenir-les-kiosquiers>

# Tribune : soutenir les kiosquiers

- Les médias - Presse écrite - Où va la presse écrite ? -



Publication date: lundi 9 février 2015

## **Description:**

« La liberté de la presse est étroitement liée aux conditions de sa distribution ».

---

**Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés**

---

**Nous publions, sous forme de tribune** [\[1\]](#) un texte et une vidéo mis en ligne le 14 janvier, [sur son blog](#), par Danielle Simonnet, élue du Parti de Gauche (PG) au Conseil de Paris. Une initiative salubre qui attire l'attention sur [le métier difficile et méconnu de kiosquier](#) et qui n'implique - faut-il le souligner ? - aucun soutien général de notre part au Parti de Gauche (Acrimed).

Ce matin, nombreux étaient celles et ceux qui faisaient la queue devant leur kiosque à journaux pour tenter d'acheter *Charlie Hebdo*, après avoir manifesté massivement dimanche pour exprimer leur attachement à la liberté d'expression, la liberté de conscience et la liberté de la presse.

C'est le moment de prendre aussi conscience que cette liberté de la presse est étroitement liée aux conditions de sa distribution. Au bout de la chaîne, les travailleurs indépendants que sont les kiosquiers, gagnent à peine 3Euros/heure en travaillant 6 jours/7 et près de 12h par jour.

Il n'y a aucune fatalité à cela. Les kiosques sont gérés par Médiakiosk, une filiale de JC Decaux dans le cadre d'une délégation de service public avec la Ville de Paris. Médiakiosk encaisse également les recettes publicitaires des kiosques via une convention d'occupation du domaine public contractée avec la Ville. Ces deux contrats arrivent à échéance en décembre 2015.

Il est donc possible et nécessaire de repenser un autre modèle permettant aux kiosquiers de gagner au moins le SMIC horaire.

C'est ce que les kiosquiers expriment dans cette vidéo à l'occasion de la « fête annuelle » des kiosquiers célébrée en grande pompe par Mediakiosk et la Ville de Paris :

---

[1] Les articles publiés sous forme de « tribune » n'engagent pas collectivement l'Association Acrimed, mais seulement leurs auteurs dont nous ne partageons pas nécessairement toutes les positions.